

Les Echos

LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE

PATRIMOINE LES CHIFFRES DES ÉCARTS DE RICHESSE

PAGE 4 ET L'ÉDITORIAL DE JEAN-FRANCIS PÉCRESSE PAGE 14



MARKS & SPENCER S'INSTALLE SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES PAGE 2

JEUDI 24 NOVEMBRE 2011



Connaissez-vous les experts-comptables ?

L'expert-comptable et les collectivités publiques

La décentralisation a permis aux collectivités territoriales de s'ouvrir largement vers le conseil extérieur et de faire couramment appel à des experts indépendants. Les experts-comptables sont donc devenus les accompagnateurs privilégiés des collectivités territoriales dans tous les domaines comprenant un aspect économique, financier, comptable, fiscal,...

Remplissant les conditions indispensables de sécurité des informations, les experts-comptables séduisent par l'étendue et la qualité de leurs compétences, par la plénitude de leur regard professionnel, mais aussi par leur facilité à intégrer des équipes pluridisciplinaires où ils intérviennent aux côtés d'avocats, de notaires, d'architectes, de géomètres, d'ingénieurs, de techniciens, ...

L'expert-comptable et les candidats aux élections politiques

Le législateur a souhaité rendre le financement des campagnes électorales transparent. Il a choisi les experts-comptables pour accompagner les candidats dans la présentation de leur compte. Encadrés par une déontologie rigoureuse, ces professionnels permettent aux candidats d'éviter le maximum d'erreurs pouvant conduire à des sanctions financière et à l'inéligibilité. La mission est d'autant plus efficace si le candidat fait appel au professionnel en amont de l'élection.

Le Conseil Supérieur ouvre son site aux candidats recherchant leurs experts-comptables.

L'expert-comptable accompagnateur en marchés publics

Selon l'objectif du marché, l'expert-comptable peut aider la collectivité à formaliser la partie technique du CCTP d'un appel d'offres, notamment pour tous les éléments de nature financière. Il conviendra alors d'être vigilant si ce professionnel se portait candidat lors de la mise en concurrence afin d'éviter une éventuelle cause de favoritisme.

Si le montant du marché est inférieur aux seuils de publicité obligatoires, les collectivités peuvent consulter l'annuaire électronique du Club Secteur public et les fiches de compétences liées à chaque expert et sélectionner un ou plusieurs experts-comptables à contacter. Cette méthode peut permettre de cibler des contacts, lorsque la procédure de mise en concurrence l'autorise

Dans les TPE et PME l'expert-comptable peut accompagner le chef d'entreprise dans sa réponse aux appels d'offres, intervenant ainsi directement sur le développement économique des territoires.

Annuaire électronique du Club Secteur public de l'Ordre des Experts-Comptables www.secteurpublic.asso.fr